



Mode d'emploi

ROTOGRIND MINI

**EQUIPEMENT DE LABORATOIRE
FN INOX**



REITEL Feinwerktechnik GmbH
Senfdamm 20 - 49152 Bad Essen
Tél.: +49(0)5472-9432-0 - Fax: +49(0)5472-9432-40
<http://www.reitel.com> - info@reitel.com

Cher client!

Le taille-plâtre à eau ROTOGRIND MINI se caractérise par son excellent rapport qualité/prix. En utilisant ce ROTOGRIND MINI vous serez dorénavant en mesure de tailler les modèles plus vite de façon plus économique grâce à son moteur sans charbon très puissant. En plus de son incroyable efficacité le ROTOGRIND MINI produit des modèles exceptionnellement lisses et uniformes. Le boîtier en inox assure la longévité de l'appareil et une résistance à la corrosion. Le dispositif anti-redémarrage en cas de coupure de courant garantit la sécurité au travail. La façade amovible avec deux fermetures rapides permet le nettoyage aisé et l'échange rapide et facile du disque de meulage. La façade se nettoie facilement à l'eau courante. L'utilisation de l'inox est la garantie de la longévité du taille-plâtre, offrant un design attrayant.

Toute autre utilisation est considérée comme non-conforme. Et dans ce cas, les dommages résultant d'une utilisation non-conforme ne sont pas pris en charge par le constructeur, ils sont à la charge de l'utilisateur.

Avant montage et mise en service, veuillez avoir l'obligeance de lire attentivement ce mode d'emploi, et de respecter en particulier les consignes de sécurité.

Veuillez vérifier l'appareil à la livraison: les réclamations concernant des dommages dus au transport doivent être signalés sur le bon de transport et confirmées dans les deux jours suivant la réception de la marchandise, par lettre recommandée avec accusé de réception. Les réclamations formulées après ce délai ne peuvent pas être acceptées.

Ce mode d'emploi est à respecter par toute personne travaillant avec cet appareil. Pour permettre d'accéder rapidement au mode d'emploi, nous conseillons de le conserver dans un endroit protégé et sec à proximité de l'appareil.

Cette documentation est protégée par les droits d'auteur. La transmission et la reproduction de la documentation appartenant à ce produit de même que l'utilisation de leur contenu ne sont pas autorisées. En cas de perte du mode d'emploi celui-ci peut être commandé auprès de REITEL.

INDEX

1	NOTICE TECHNIQUE	4
1.1	EQUIPEMENT DE BASE	4
1.2	ACCESSOIRES SPÉCIALES	4
1.3	COMPOSANTS DE L'APPAREIL	5
1.4	DONNÉES TECHNIQUES.....	7
2	CONSIGNES DE SÉCURITÉ.....	8
2.1	CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	8
2.2	CONSIGNES DE SÉCURITÉ SPÉCIFIQUES	9
3	INSTALLATION	10
3.1	INSTALLATION.....	10
3.2	ECHANGE DU DISQUE DE MEULAGE	10
4	INSTRUCTIONS D'UTILISATION	11
4.1	UTILISATION CHRONOLOGIQUE	11
4.2	NETTOYAGE	11
5	AIDE AU DÉPANNAGE	12
6	ENTRETIEN	12
7	GARANTIE.....	13
8	EXIGENCES CONCERNANT LA MISE AU REBUT	17
9	LISTE DES PIÈCES DÉTACHÉES	18
10	DIRECTIVE UE	19

1 Notice Technique

1.1 Equipement de base

- Taille-plâtre à eau ROTOGRIND MINI
- Clé Allen en format. 2,5 pour les vis de fixation des fermetures rapides et clé Allen en format 4,0 pour l'échange du disque de meulage
- Flexibles d'arrivée d'eau et d'écoulement d'eau

1.2 Accessoires spéciales

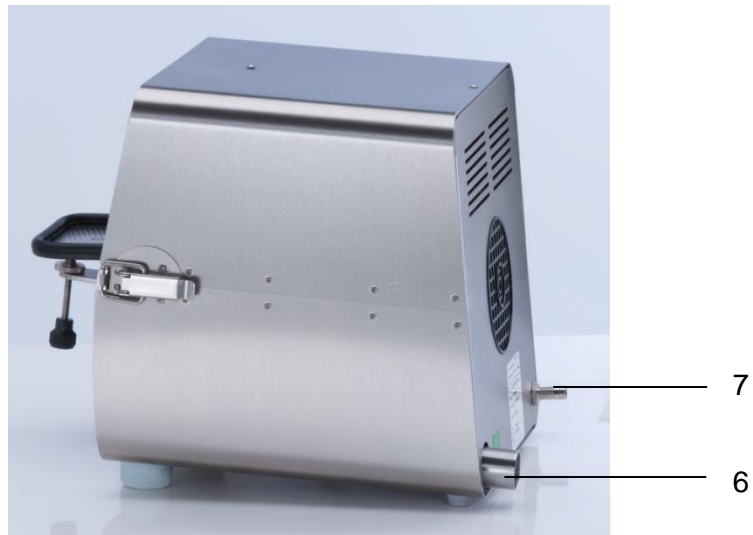
- Réf.: 20301 Disque en carbure de silicium
- Réf.: 23301 Disque diamanté par segments PW
- Réf.: 23401 Disque diamanté par segments DELTA
- Réf.: 22204 Support disque en aluminium, avec bande Velcro pour 22205
- Réf.: 22205 Disque corindon, avec bande Velcro (paquet de 5 pièces.)

1.3 Composants de l'appareil

- 1 Disque (la photo montre la référence 23301 disque diamanté par segments PW)
- 2 Table de meulage
- 3 Vis de réglage de la table de meulage (avec contre-écrou)
- 4 (4a et 4b) Fermetures rapides
- 5 Façade
- 6 Ecoulement d'eau (photo sans flexible)
- 7 Arrivée d'eau
- 8 Commutateur marche/arrêt
- 9 Cordon secteur
- 10 Pieds en caoutchouc
- 11 Pieds en caoutchouc



Vue de l'appareil



Vue latérale



Vue latérale

1.4 Données techniques

Alimentation	230 V/50–60 Hz
Puissance	1.300 W
Hauteur/largeur/profondeur	310/310/400 mm
Poids	20 kg
Vitesse de rotation	3.000 t/min.
Diamètre du disque	250 mm
Niveau de pression acoustique	≤ 70 dB(A)
Caisson	Inox
Made in Germany (sous réserve de modifications)	

2 Consignes de Sécurité

2.1 Consignes générales de sécurité

- Chaque appareil est contrôlé et testé avant sa sortie d'usine. Néanmoins, en cas de dommages dus au transport ou à toute autre raison que ce soit, ne pas mettre l'appareil en service. Contrôler l'appareil régulièrement afin de détecter des dommages éventuels. Remplacer les pièces endommagées immédiatement.
- Brancher l'appareil suivant les indications techniques. Le réseau auquel est raccordé cet appareil doit être conforme aux normes de sécurité et de protection des personnes en vigueur.
- En plus du mode d'emploi, les règles et consignes de sécurité spécifiques au lieu de travail sont à respecter.
- Cet appareil est conçu pour une utilisation spécifique suivant son descriptif technique. Pour des raisons de sécurité, toute autre utilisation de l'appareil est interdite, dans ce cas le fabricant décline toute responsabilité.
- Utiliser l'appareil dans une pièce chauffée, aérée et propre, si nécessaire poser l'appareil sous une hotte.
- Poser l'appareil sur une surface adaptée au poids de l'appareil (plane et résistante).
- Ne rien déposer sur l'appareil.
- Pour éviter des blessures, porter des vêtements de sécurité appropriés (gants, lunettes de protection, masque, chaussures de sécurité, protection auditive et pinces).
- Si les résultats des travaux ne sont pas réalisés conformes aux exigences, il est interdit de travailler avec l'appareil. Dans ce cas, le propriétaire de l'appareil est responsable des dommages consécutifs à l'utilisation prolongée de l'appareil.
- Afin d'éviter des dommages causés par l'eau, le feu et les explosions, couper l'alimentation à la fin du travail et protéger contre l'emploi non-autorisé.
- Avant l'entretien ou avant toute ouverture de l'appareil, éteindre l'interrupteur général de l'appareil et débrancher la prise d'alimentation électrique.
- Toute réparation doit être effectuée par le fabricant ou par un technicien autorisé par le fabricant. Les dispositions du chapitre 7 concernant la garantie sont applicables.
- Si du liquide pénètre dans l'appareil, débrancher l'appareil du secteur et appeler le service clients.
- Il faut veiller en particulier à fixer correctement les tuyaux aux embouts de raccordement au moyen de brides (colliers vissés ou bagues serties) pour éviter qu'ils ne glissent.

2.2 Consignes de sécurité spécifiques

Attention:

- Les revêtements et les plâtres modernes très durs limitent la durée de vie des disques. Les disques diamantés ne conviennent pas à l'usinage des métaux et des matériaux quarzeux, entraînant la destruction prématurée des diamants, rendant immédiatement inutilisable le disque.
- Le ROTOGRIND MINI est équipé d'un rinçage à l'eau pour le nettoyage du disque. Si vous usinez des pièces entrant dans le champ d'application d'une réglementation locale concernant la pollution des eaux usées, il faut utiliser des systèmes de nettoyage adaptés ou séparer l'évacuation des eaux usées en provenance du taille-plâtre.
- Maintenir le caisson propre et sec.

- Le ROTOGRIND MINI est un modèle de table. Poser l'appareil sur une surface adaptée au poids de l'appareil (plane et réstitante).
- Avant d'ouvrir la façade, attendre l'arrêt complet du disque.
- Porter des lunettes de protection pendant le travail sur la machine.
- Pour travailler des petites pièces à usiner, utiliser un appui en bois.
- Maintenir fermement le modèle sur la table de meulage et le pousser avec précaution contre le disque.
- Ne pas passer la main dans la machine en marche.
- La mise en marche de l'appareil n'est permis qu'après l'arrêt complet du disque, et après avoir coupé l'interrupteur et débranché l'appareil.
- Ne pas utiliser des disques usés ou détériorés.
- Le changement du disque s'effectue uniquement après l'arrêt complet du disque et après avoir coupé l'interrupteur et débranché l'appareil.
- Utiliser exclusivement les disques d'origine RETEL, avec un diamètre extérieur de 250 mm. L'utilisation d'un disque d'un autre fabricant entraîne l'annulation de la garantie.
- Respecter les indications concernant le disque (vitesse maximale, vitesse de coupe, adaptation aux matériaux etc.)

3 Installation

L'appareil est prêt à être branché sur le réseau 230 V/16 A. Respecter les consignes de sécurité figurant au chapitre 2.

3.1 Installation

1. Brancher le flexible d'arrivée d'eau sur le raccord d'arrivée d'eau (7) et le fixer au moyen du collier fourni. Raccorder l'autre extrémité du flexible au robinet d'eau.
2. Brancher le flexible d'évacuation d'eau sur le raccord d'évacuation d'eau (6). Faire évacuer les eaux d'écoulement contenant des résidus de plâtre à l'aide d'un tuyau d'évacuation dans le bac de décantation (respecter les réglementations locales en vigueur). Disposer le flexible d'écoulement d'eau de manière à ce qu'il soit incliné vers le bas.
3. Etablir l'alimentation électrique.

3.2 Echange du disque de meulage

1. Eteindre l'appareil (8) à l'aide du commutateur marche/arrêt. Débrancher le cordon d'alimentation (9) de la prise murale.
2. Attendre l'arrêt complet du disque.
3. Desserrer les vis de fixation et ouvrir les fermetures rapides (4a et b). Retirer la façade (5).
4. Dévisser la vis centrale se trouvant sur le milieu du disque à l'aide de la clé Allen (voir chapitre 1.1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre en maintenant en même temps le disque. Ensuite retirer le disque.
5. Nettoyer les surfaces de contact du disque et le disque support. Mettre en place un disque de meulage neuf. Vérifier le bon positionnement du disque. Resserrer fermement la vis de fixation dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Remettre en place la façade (5) et la fermer à l'aide des fermetures rapides (4a et b). Revisser les vis de sécurité.

4 Instructions d'Utilisation

4.1 Utilisation chronologique

1. Allumer l'appareil à l'aide du commutateur marche/arrêt (8).
2. Régler l'inclinaison souhaitée de la table (2) à l'aide de la vis de réglage (3). Resserrer le contre-écrou.
3. Maintenir fermement le modèle sur la table de meulage (2) et le pousser avec précaution contre le disque (1). Il est interdit d'usiner les matériaux non-convenables.
4. Eteindre l'appareil à la fin du travail.

4.2 Nettoyage

1. Eteindre l'appareil à l'aide du commutateur marche/arrêt (8).
2. Débrancher le cordon d'alimentation (9) de la prise murale.
3. Attendre l'arrêt complet du disque.
4. Dévisser les vis de fixation et ouvrir les fermetures rapides (4a et b). Retirer la façade (5).
5. Nettoyer la façade du taille-plâtre à l'eau courante. Essuyer l'intérieur du taille-plâtre à l'aide d'un chiffon humide.
6. Nettoyer le joint en caoutchouc. Mettre en place la façade (5). Verrouiller la façade à l'aide des fermetures rapides (4a et b) et resserrer les vis de fixation.

5 Aide au dépannage

L'appareil ne démarre pas.	a. Vérifier le fusible de votre installation. b. Vérifier le fusible de l'appareil.
La puissance d'abrasion s'affaiblit.	a. Remplacer le disque utilisé ou défectueux. b. Nettoyer des meules sales (avec un générateur de vapeur).
L'appareil n'est pas étanche.	a. Contrôler la bonne position de la façade (5). b. Nettoyer le joint de façade, si nécessaire enduire légèrement de vaseline. c. Remplacer le joint.

6 Entretien

- Procéder à un contrôle visuel de l'appareil pour s'assurer de l'absence de tout dommage visible extérieur et du cordon secteur.
- Nettoyer une fois par semaine la façade du taille-plâtre et l'intérieur (voir 4.2 nettoyage).
- Nettoyer périodiquement le caisson avec un chiffon humide ou le spray REITEL d'entretien inox.

7 Garantie

Nos appareils sont garantis 1 an, à dater de l'achat. La garantie concerne tout défaut dû manifestement à une défaillance de matériaux, de construction ou de fabrication. La garantie est conforme aux conditions ci-dessous:

Si, au cours de la période de garantie, le produit s'avère défectueux en raison d'un défaut de matière ou de fabrication sous réserve d'une utilisation et d'un entretien conformes aux consignes mentionnés dans notre mode d'emploi, REITEL ou le revendeur procédera à la réparation ou au remplacement (à l'appréciation de REITEL ou du revendeur) du produit. Le droit à la garantie du client est limité à la réparation des défauts. La garantie ne couvre pas tout droit allant au-delà des ces garanties notamment le droit à une indemnisation pour les dommages occasionnés.

1.

Si vous souhaitez avoir recours à des prestations dans le cadre de cette garantie, adressez-vous à votre revendeur ou directement à notre service après-vente.

Coordonnées:

REITEL Feinwerktechnik GmbH

Senfdamm 20

49152 Bad Essen

Allemagne

Tél.: +49(0)5472-9432-32 (Service après-vente)

Tél.: +49(0)5472-9432-0 (Réception)

Fax.: +49(0)5472-9432-40

2.

Cette garantie s'applique uniquement si le produit défectueux est présenté durant la période de garantie, accompagné de la facture ou du reçu d'origine sur lesquels sont indiqués la date d'achat, le modèle de l'appareil et le nom du revendeur. La marchandise faisant l'objet de la réclamation doit nous être retournée aux risques et aux frais du client dans un emballage approprié, accompagnée d'un rapport écrit sur le défaut. Cette garantie ne sera pas applicable si le nom du modèle ou le numéro de série figurant sur le produit a été modifié, effacé, supprimé ou rendu illisible.

3.

Toute réparation doit être effectuée par le fabricant ou par un technicien autorisé par le fabricant. Cette garantie ne couvre pas les réparations effectuées par des personnes autres que les techniciens autorisés ainsi que les dégâts consécutifs.

4.

En cas de défaut, REITEL pourra fournir ses prestations de garantie en réparant le défaut ou en remplaçant l'appareil par un autre de même valeur. La période de garantie initiale s'applique.

5.

Si vous utilisez l'appareil dans un autre pays que celui de l'achat, l'appareil aura éventuellement besoin de modifications pour assurer l'adaptation aux normes de sécurité et aux exigences techniques de l'autre pays. Ces modifications ne sont pas imputables à des défauts de matériau ou de fabrication du produit et sont expressément exclus de cette garantie.

Les coûts pour les modifications apportées au produit pour qu'il soit conforme aux normes techniques ou de sécurité nationales ou locales en vigueur dans tout pays autre que ceux pour lesquels le produit a été conçu et fabriqué à l'origine ou les dommages au produit dus aux conditions d'exploitation divergentes sont exclus de cette garantie.

6.

La garantie ne couvre aucun des points suivants:

- Les entretiens périodiques et les réparations ou remplacement de pièces par suite d'usure normale d'après notre liste de pièces d'usure
- Les frais de transport et les coûts de montage et démontage de l'appareil
- Les dommages dus à une manipulation entraînant une détérioration ou modification physique, esthétique ou superficielle du produit
- Les dégâts causés par une installation du produit non conforme à sa destination prévue ou aux instructions d'installation ou les dommages liés à un défaut ou une insuffisance d'entretien (par exemple calcification)
- Les dommages provoqués par la foudre, l'eau, le feu, la force majeure, la guerre, la tension inadéquate, la ventilation insuffisante, l'absence de décalcification, le nettoyage et l'entretien insuffisants ou par le non-respect des consignes d'utilisation et d'entretien figurant dans ce mode d'emploi
- Les dégâts causés par une utilisation du produit non conforme aux normes ou réglementations techniques ou de sécurité en vigueur dans le pays où il est utilisé

- Les dommages manifestement dus à l'utilisation de consommables d'une autre provenance que REITEL
- Tout autre dégât résultant d'une défectuosité dans le fonctionnement de nos appareils et qui n'est pas relatif à l'appareil même (par exemple des dommages mobiliers causés à la suite d'une fuite d'eau, l'interruption du travail, des coûts de matériaux, des coûts salariaux et des dommages consécutifs).

La garantie ne couvre aucun des points suivants:

- Les modifications ou adaptations effectuées sans l'accord écrit préalable du fabricant
- La poursuite de l'utilisation du produit malgré un défaut manifeste.

7.

Cette garantie s'applique à un appareil et toute personne ayant fait l'acquisition légale du produit pendant la période de validité de la garantie pourra y avoir recours.

8.

La garantie ne couvre pas les consommables. Les pièces détachées sont garanties 6 mois après la date d'achat contre tout vice de fabrication ou de matériaux conformément aux conditions de cette garantie.

9.

Cette garantie n'affecte pas les droits légaux de l'acheteur concernant des réclamations de défauts.

10.

Nous nous réservons le droit de facturer des frais de diagnostic s'élevant à 30 € si vous renoncez à la réparation et l'appareil vous est rendu non-réparé.

11.

Veillez noter s.v.p.:

Le client désireux à recourir à des prestations de garantie ou de remplacement de l'appareil est tenu de sauvegarder les données enregistrées sur l'appareil concerné. La sauvegarde des données (backups) devra être effectuée avant la réparation ou le remplacement. Toute responsabilité et tout droit à garantie pour la perte de données et d'éventuels dommages consécutifs sont exclus.

12.

Le droit applicable à cette garantie est exclusivement le droit allemand à l'exclusion de la Convention de Vienne sur la vente internationale des marchandises (UN-Kaufrecht). Le tribunal compétent est celui de notre siège social.

13.

La non-application en tout ou en partie de certaines dispositions des présentes conditions de garantie, n'affecte en rien la validité des autres dispositions. La ou les dispositions annulées en totalité ou en partie seront remplacées par des dispositions dont le succès économique se rapprochera autant que possible de celui des dispositions caduques.

14.

Si vous avez besoin d'un appareil de dépannage pendant la réparation de votre appareil dans nos ateliers, veuillez contacter votre revendeur ou directement REITEL. La mise à disposition d'un appareil n'est pas un service obligatoire, même pendant la période de garantie. Néanmoins nous nous efforçons de vous rendre ce service dans la limite de la disponibilité des appareils de dépannage. Hors de la période de garantie, REITEL facture un forfait de location ainsi que des frais d'emballage et de transport.

8 Exigences concernant la mise au rebut



Les appareils usagés doivent être traités séparément conformément à la législation en vigueur dans votre pays. Veuillez contacter votre revendeur pour obtenir plusieurs informations.

9 Liste des pièces détachées

	Réf.:		Quantité	Unité
	E60145	Flexible d'évacuation	0,5	m
	E60142	Joint d'arbre en caoutchouc	1	pièce
	E79109	Adapteur pour disque	1	pièce
	E79146.2	Table de meulage avec profil de protection	1	pièce.
	E78134	Joint d'étanchéité	0,8	m
	E79145	Façade complète	1	pièce
	E79141	Boîtier (sans façade)	1	pièce
	E60203	2 pieds en caoutchouc (arrière)	1	kit
	E60126	2 pieds en caoutchouc (avant)	1	kit
	E79105	Dispositif de réglage en hauteur, complet	1	kit
	E60212	Raccord fileté pour câble	1	pièce
	E61580	Profilé de protection de bord pour table de meulage	0,3	m
	E79404	Disque de fixation d = 30 mm	1	pièce
	E60121	Grille de ventilation	1	pièce
	E61883.2	Electrovanne 1/4", largeur nominale 3	1	pièce
	E75039	Moteur	1	pièce
	E78714	Joint de la façade en caoutchouc	1	pièce.
	E73003	Tuyau en PU bleu 4x1x6mm	0,3	m
	E60101.1	Ecrou moleté	1	pièce
	E60197.2	Interrupteur anti-redémarrage	1	pièce
	E79144	Support disque	1	pièce
	E71547	Vis fraisée M6 x 20	1	pièce
	E78189	Fermeture à serrage (kit)	1	kit
	E78192	Tube de rinçage (ensemble)	1	pièce.
	E60804	Disque en Téflon axe du moteur	1	pièce.
	E72991	Douille fileté G1/4"-10mm	1	pièce
	E60719	Alimentation 3 x1,5	1	pièce

10 DIRECTIVE UE

EU-Konformitätserklärung EC-Conformity Declaration CE-Déclaration de Conformité

im Sinne der EG-Richtlinie 2006/42/EG über Maschinen (Anhang II A)
according to Machinery Directive 2006/42/EC (Appendix II A)
au sens de la Directive Machines 2006/42/CE (Annexes II A)

Name und Anschrift des Herstellers/Name and address of manufacturer/Nom et adresse du fabricant:

Reitel Feinwerktechnik GmbH
Senfdamm 20
49152 Bad Essen

Diese Erklärung bezieht sich nur auf die Maschine in dem Zustand, in dem sie in Verkehr gebracht wurde; vom Endnutzer nachträglich angebrachte Teile und/oder nachträglich vorgenommene Eingriffe bleiben unberücksichtigt. Die Erklärung verliert ihre Gültigkeit, wenn das Produkt ohne Zustimmung umgebaut oder verändert wird./This declaration relates exclusively to the machinery in the state in which it was placed on the market and excludes components which are added and/or operations carried out subsequently by the final user. This declaration will become invalid if any unauthorised modification is made to the product./Cette déclaration concerne exclusivement les machines dans l'état dans lequel elles ont été mises sur le marché et exclut des composants ajoutés et/ou les opérations effectuées par la suite par l'utilisateur final. La présente déclaration perd sa validité si des modifications non-autorisées ont été apportées à la machine.

Hiermit erklären wir, dass die nachstehend beschriebene Maschine/**We hereby declare** that the machine described below/**Nous déclarons** que la machine ci-dessous

Produktbezeichnung/Product name/Nom du produit: Nass- und Trockentrimmer/
Universal dry / wet Trimmer/
Taille modèles universel à eau et à sec

Typenbezeichnung/Type/Type: ROTOGRIND MINI / NT

allen einschlägigen Bestimmungen der Maschinenrichtlinie 2006/42/EG sowie der Richtlinie 2014/30/EU (EMV-Richtlinie) über elektromagnetische Verträglichkeit entspricht. Die Schutzziele der Richtlinie 2014/35/EU über elektrische Betriebsmittel sowie 2011/65/EU (RoHS 2) werden eingehalten./is in conformity with all applicable requirements of the Machinery Directive 2006/42/EC and the Electromagnetic Compatibility Directive 2014/30/EU. The safety objectives of the Directive on Electrical Equipment 2014/35/EU as well as the Directive 2011/65/EU (RoHS 2) are adhered to./est conforme aux dispositions applicables de la Directive Machines 2006/42/CE et de la Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/EU. Les objectifs de sécurité de la Directive sur les Matériels Electriques 2014/35/EU ainsi que de directive 2011/65/EU (RoHS 2) sont respectés.

Angewandte harmonisierte Normen/Harmonised standards applied/Normes harmonisées appliquées:

EN ISO 12100:2011	EN 61010-1:2020
DIN EN 60204-1:2019	EN 61000-6-1:2019
DIN EN 45635-1	EN 61000-6-3:2011

Bevollmächtigter für die Zusammenstellung der relevanten technischen Unterlagen/Representative authorised to compile the relevant technical documentation/Personne autorisée à constituer la documentation technique pertinente:

Daniel Reitel
Reitel Feinwerktechnik GmbH
Senfdamm 20
49152 Bad Essen

11.02.2021

Ort, Datum
Place, Date
Lieu, Date

Daniel Reitel, Geschäftsführender Gesellschafter/Managing Director/
Directeur Général



Unterschrift/Signature/
Signature

Nous fabriquons selon les normes ISO 13485:2016 avec des processus établis.

